

Deuxième session ordinaire du Conseil d'administration

Rome, 13 - 14 mai 1999

RAPPORTS DU DIRECTEUR EXÉCUTIF SUR DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

Point 6 de l'ordre du jour

ACTIVITÉ FONDAMENTALE À
EXÉCUTER DANS LE CADRE DU
PROGRAMME DE PAYS APPROUVÉE
PAR LE DIRECTEUR EXÉCUTIF
ENTRE LE 1ER JUILLET ET LE
31 DÉCEMBRE 1998—
YÉMEN 4695.01

Appui à l'éducation

Nombre de bénéficiaires 75 000 enfants par an

(en moyenne)

Durée du projet Trois ans (septembre 1998–

août 2001)

Coût (dollars E.-U.)

Coût total pour le PAM 13 698 664 Coût total des produits alimentaires 6 493 940

H

Distribution: GÉNÉRALE WFP/EB.2/99/6-C/1

7 avril 1999 ORIGINAL: ANGLAIS

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (http://www.wfp.org/eb_public/EB_Home.html).

2 WFP/EB.2/99/6-C/1

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Conformément aux décisions relatives aux méthodes de travail prises par le Conseil d'administration à sa première session ordinaire de 1996, le Secrétariat s'est efforcé de préparer à l'intention du Conseil une documentation concise et orientée vers la décision. Les réunions du Conseil d'administration seront conduites avec efficacité, dans le cadre d'un dialogue et d'échanges de vues plus larges entre les délégations et le Secrétariat. Le Secrétariat poursuivra ses efforts afin de promouvoir ces principes directeurs.

Le Secrétariat invite par conséquent les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter le(s) fonctionnaire(s) du PAM mentionné(s) ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil. Cette procédure vise à faciliter l'examen du document en plénière par le Conseil.

Les fonctionnaires du PAM chargés du présent document sont les suivants:

Attaché de liaison principal: P. Bourgeois tel.: 066513-2725

Attaché de liaison: P. Turnbull tel.: 066513-2800

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le commis aux documents et aux réunions (tél.: 066513-2641).



WFP/EB.2/99/6-C/1 3

 Avec un produit national brut (PNB) estimé à 280 dollars par habitant en 1997, le Yémen est classé dans la catégorie des pays les moins avancés à déficit vivrier. Environ 20 pour cent de la population vit dans la pauvreté, principalement dans des zones rurales. L'accès à l'enseignement est limité, et 88 pour cent des femmes et 36 pour cent des hommes sont illettrés.

- 2. Les taux d'analphabétisme demeurent élevés: 56 pour cent en moyenne, selon le dernier recensement (1994). Les conséquences sociales de ce taux national global sont encore plus inquiétantes si l'on examine les données statistiques ventilées par sexe et par zone (urbaine/rurale). Un rapport sur la situation des femmes au Yémen (Comité national de femmes, 1996) indique que, en milieu urbain, 45,9 pour cent de la population féminine âgée de 10 ans et plus est illettrée, contre 16,3 pour cent pour les hommes. Dans les zones rurales, ces pourcentages sont respectivement de 84,6 pour cent et de 35,4 pour cent.
- 3. Le Gouvernement yéménite reconnaît que l'éducation est fondamentale pour promouvoir le développement social et économique. Au cours des deux dernières années, les dépenses qu'il a consacrées à l'éducation représentaient 20 pour cent du budget de l'Etat, soit environ 5,5 pour cent du PNB. La communauté internationale a également considérablement renforcé son appui à l'éducation depuis le milieu des années 90. Le Ministère de l'éducation a tenté de développer ses services mais n'est pas en mesure de fournir un appui suffisant pour assurer la parité d'accès des filles et des garçons, en particulier dans les zones rurales. Les taux de scolarisation sont non seulement très faibles, mais aussi nettement inégaux. La moitié seulement des enfants yéménites sont inscrits dans des écoles primaires. A l'âge de 10 ans, plus de la moitié des filles et un cinquième des garçons ne sont jamais allés à l'école.
- 4. L'objectif stratégique de l'activité est de réduire la disparité entre les sexes dans l'éducation en fournissant des incitations pour que les filles fréquentent régulièrement l'école, tout en ciblant l'aide alimentaire sur les groupes les plus pauvres, en sélectionnant des écoles dans les régions les plus pauvres du pays. Le groupe cible du PAM comprend en moyenne 75 000 bénéficiaires directs par an: 63 000 rations familiales à emporter sont distribuées aux filles dans des externats et 12 000 rations sont fournies à des garçons dans des internats du secondaire. Les écoles sont sélectionnées dans des zones économiquement défavorisées où les niveaux d'instruction sont inférieurs à la moyenne nationale, ou dans des districts pauvres situés dans des zones éloignées où le taux de scolarisation est faible.
- 5. L'aide alimentaire distribuée chaque trimestre sous la forme de rations familiales à emporter a pour fonction d'inciter les familles à envoyer leurs filles dans des externats. Les rations opèrent un transfert de revenu et complètent l'apport alimentaire quotidien des familles vulnérables, en leur offrant un assortiment équilibré de denrées. Les rations fournies par le PAM aux élèves des internats complètent les contributions du gouvernement pour fournir des repas nutritifs.
- 6. Le PAM accordera au gouvernement une subvention pour couvrir les frais de transport intérieur, d'entreposage et de manutention (TIEM).

